

tenue par Madame MICHEL, magistrate-désignée
En présence de Madame KIEFER, Rapporteuse publique
Madame CARTIER, Greffière

Conformément à l'article R. 732-1-1 du
code de justice administrative,
**toutes ces affaires sont dispensées
des conclusions du rapporteur public**

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2601463	RAPPORTEURE: Madame Fleur MICHEL
Titre de l'affaire	Elections sénatoriales : Délégués : 2 des 3 suppléants proclamés élus non conseillers municipaux/commune Corbenay	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE	
Défendeur	Monsieur H	Monsieur H
	Madame K	Madame K
	Monsieur B	Monsieur B
	Madame M	Madame M
	Monsieur P	Monsieur P
	Madame G	Madame G
02)	DOSSIER N° 2601465	RAPPORTEURE: Madame Fleur MICHEL
Titre de l'affaire	Elections sénatoriales : Délégués et suppléants commune de Giromagny / erreur de répartition des mandats	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT	le préfet
Défendeur	Monsieur C	Monsieur C
	Madame C	Madame C
	Monsieur P	Monsieur P
	Madame M	Madame M
	Monsieur T	Monsieur T

10 heures 30

03)

DOSSIER N° 2601469

RAPPORTEURE: Madame Fleur MICHEL

Titre de l'affaire Elections sénatoriales : commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois / erreur nombre de délégués et suppléants élus

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE

Défendeur

Monsieur C

Madame T

Monsieur L

Madame L

Monsieur C

Madame T

Monsieur L

Madame L

10 heures 30

04)

DOSSIER N° 2601477

RAPPORTEURE: Madame Fleur MICHEL

Titre de l'affaire Elections sénatoriales : Commune de Bethoncourt / délégués et suppléants / parité non respecté

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DU DOUBS	
Défendeur	Madame B	Madame B
	Monsieur C	Monsieur C
	Madame E	Madame E
	Monsieur D	Monsieur D
	Madame S	Madame S
	Monsieur C	Monsieur C
	Madame L	Madame L
	Monsieur G	Monsieur G
	Madame J	Madame J
	Monsieur A	Monsieur A
	Madame A	Madame A
	Monsieur E	Monsieur E
	Madame T	Madame T
	Monsieur A	Monsieur A
	Madame B	Madame B
	Monsieur H	Monsieur H
	Madame B	Madame B
	Monsieur H	Monsieur H
	Madame D	Madame D

	Nom des parties
Défendeur	Madame S

Représentants des parties
Madame S

Arrêté le 16/06/2026
Le président du tribunal